

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS68

présenté par
M. Paul, rapporteur

ARTICLE 45 BIS

A l'alinéa 4, après le mot :

« prestations »

insérer les mots :

« de santé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel